

# L'HEBDO QUI CLIC

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – [cgtlehavre.fr](http://cgtlehavre.fr) - 02 35 25 39 75



N°370

AGENT DU PORT  
EN COLÈRE

MÉTÉO FRANCE  
NE L'AVAIT PAS  
PRÉVU  
CELLE-LÀ!

JACQUES  
VABRE

[cgtlehavre.fr](http://cgtlehavre.fr)

la  
cgt  
LE HAVRE

267

Nouveaux  
syndiqués  
Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier  
2013



## Au sommaire du 07 novembre 2013 :

- |  |                |
|--|----------------|
| ◆ Tempête sociale dans le ciel Havrais :   | Pages 2 et 3   |
| ◆ L'emploi dans l'agglomération Havraise / Tract des UL du Havre et d'Harfleur : | Page 4         |
| ◆ Assemblée Générale des militants CGT du 07 novembre / Info qui clic :          | Page 5         |
| ◆ Appel à la mobilisation pour l'emploi le 8 novembre / Communiqué UD CGT 76 :   | Pages 6 et 7   |
| ◆ Ça s'est passé récemment... :  | Pages 8 et 9   |
| ◆ Conflit GPMH / Tract CGT :   | Pages 10 et 11 |
| ◆ Bonnets rouges / Déclaration CGT-FSU-SUD Bretagne :                            | Page 12        |
| ◆ Ceacom / Fin de conflit :  | Pages 13 et 14 |
| ◆ Manif du 07 décembre à Paris / Appel du syndicat Havrais des Privés d'Emploi : | Page 15        |
| ◆ Les Brèves d'Indecosa N°26 :   | Page 16        |
| ◆ Programmes de formation syndicale de l'UL (2013 et 2014) :                     | Pages 17 et 18 |
| ◆ L'hebdo pratic' :  | Pages 19 à 22  |

# TEMPETE SOCIALE DANS LE CIEL HAVRAIS

**Après le conflit CEACOM, et suite aux derniers rassemblements pour l'emploi les 25 et 26 octobre (voir Hebdo 370), les autorités publiques sont restées sourdes aux appels des salariés en lutte pour sauver leurs emplois : Transmavin, Isoplas, Lafarge, Faurecia...**

**Aucune avancée pour les entreprises en question, bien au contraire !!**

**Ce qui n'a pas empêché les UL du Havre et d'Harfleur, en lien avec les travailleurs Portuaires, de continuer à soutenir la lutte pour l'emploi en organisant des manifestations les 03 et 04 novembre sur le village de la transat, et en centre ville. Entre 350 et 500 manifestants ont su braver la tempête ces jours-là (contrairement aux skippers) pour défendre l'emploi dans l'agglomération Havraise !**



**Et pendant ce temps, et comme par hasard, le départ de la Transat a été repoussé. Ce qui a permis tout de même à la CGT du GPMH de revendiquer auprès de sa direction, et d'obtenir satisfaction !! (voir plus loin dans cet hebdo)**



**Les Transmavin, suite à l'annonce de la liquidation de leur entreprise, ont organisé une nouvelle opération escargot de Gonfreville l'Orcher au Havre, le 06 novembre. En espérant qu'un repreneur se manifeste rapidement pour l'avenir des 40 salariés de l'entreprise.**



**Depuis près de 15 jours, la grogne s'amplifie, provoquant d'importants embouteillages au Havre ! Mais cela semble convenir aux Député(e)s, Sous-Préfet et Maire(s) de l'agglo, puisque personne ne bouge !!**

**Jeudi 07, une Assemblée Générale des militants des Unions locales CGt du Havre et d'Harfleur aura lieu à 10h30 à Franklin pour décider de la suite des évènements.**

**La Transat, quant à elle, devrait partir ce même jour vers 13h...**

## **SALARIÉS, SOYONS FORTS** **Unissons-nous !**

Avec la violence des licenciements, des restructurations ou des fermetures d'entreprises, Le Havre et son agglomération est fortement sinistré avec un taux de chômage de plus de 13 %, taux supérieur au national.

**Et pourtant, l'hécatombe ne s'arrête pas là, de nouvelles attaques contre les travailleurs tombent chaque jour :**

**LAFARGE : 150 salariés. Toujours dans la crainte d'une fermeture d'usine...**

Suite à l'annonce de la construction d'une « cimenterie » sur le port du Havre, avec des règles de fabrication qui ne respectent pas les normes en matière d'environnement, l'usine LAFARGE de Saint Vigor d'Ymonville est menacée de fermeture.

**FAURECIA SIEMAR : 123 salariés. Nouvelle vague de licenciements prévue avant la fin du mois...**

L'entreprise subit une nouvelle vague de licenciements. L'effectif était, il y a encore 6 ans, de près de 700 salariés !

**CEACOM : 13 jours de grève !**

Malgré les mensonges en série, les menaces, les intimidations de la part de la Direction, et une absence totale de leur part sur le site pendant le conflit, les négociations ont repris jeudi 24 pour s'achever sur un accord salarial le 25 octobre!!!

Après avoir refusé toutes les propositions de la CGT pendant près de trois semaines, le groupe a tout de même fini par lâcher plus que son enveloppe initiale !

Comme quoi la lutte paye !

Cependant, rien n'est totalement résolu dans l'entreprise concernant les conditions de travail. La CGT n'est pas dupe est reste sur ses gardes quant à la reprise du travail...

**ISOPLAS : 174 salariés. Fermeture d'entreprise à craindre.**

L'annonce d'un redressement judiciaire due à une mauvaise gestion financière de l'employeur, risque de faire fermer l'entreprise qui dépend du groupe Huis clos. Alors que les commandes explosent, l'entreprise n'a plus les moyens de payer les fournisseurs. Le PDG préfère s'enrichir personnellement et liquider la boîte !

La liste des attaques ne s'arrête pas là. Malheureusement, Les salariés de Transmavin ont rejoint la liste des entreprises liquidées...

Combien de salariés dans les TPE, PME sont licenciés dans l'indifférence totale ?

Combien de familles sont jetées dans la précarité du chômage ?

**Seule la mobilisation des travailleurs et de l'ensemble de la population permettra de mieux vivre de son travail, de récupérer nos droits et libertés perdus et de gagner de nouveaux acquis.**

---

**ENSEMBLE, SOLIDAIRES,**

**POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES !**

---

# L'info qui clic!



## ASSEMBLEE GENERALE UL LE HAVRE - HARFLEUR ET LEURS SYNDICATS

*Suite aux dernières actions menées pour l'emploi (dimanche 03, lundi 04.11), une assemblée générale des Ul du Havre et Harfleur, est prévue pour définir des suites à donner :*

**Jeudi 07 novembre à 10 h 30  
à FRANKLIN**

Plus que jamais, l'action à l'offensive est à l'ordre du jour.



**À l'attention de la Presse écrite et orale.  
À nos syndicats CGT de Seine Maritime.**

## **Appel à la mobilisation pour l'emploi, en Seine Maritime, le 8 novembre...**

**Pour développer l'emploi, il faut déjà, préserver l'industrie du raffinage en France et en Seine Maritime.**

**Cela passe, en priorité, par la poursuite d'activité de la raffinerie de Petit-Couronne**

**Il n'y a pas qu'en Bretagne, que l'emploi est sacrifié.**

En Normandie, notre région est particulièrement touchée par le chômage avec un taux plus élevé que la moyenne nationale.

La CGT se bat avec les salariés de nombreuses entreprises, touchées par des plans de licenciements.

La lutte menée, depuis 2 ans, « des PETROPLUS » avec la raffinerie de Petit Couronne, la tempête sociale qui souffle sur la région Havraise, en ce moment, démontre la nécessité d'autres choix de politique industrielle pour notre pays.

En 2012, le candidat HOLLANDE, était venu promettre aux salariés de PETROPLUS, d'assurer leur avenir, il l'a fait également à FLORANGE.

Nous voyons aujourd'hui, le sort qui est réservé à ces salariés.

**Pour la CGT, seule l'ACTION et l'intervention des salariés fera changer les choses et pourra améliorer la situation de l'emploi en France.**

Nous le voyons, en ce moment, le gouvernement recule, face aux actions patronales et restent sourd aux revendications des salariés.

Le 5 novembre, plus de 20.000 manifestants étaient présents à Roanne pour les libertés syndicales et exiger dans le même temps, que l'on arrête d'attaquer celles et ceux qui luttent pour défendre les intérêts des salariés dans notre pays.

**Le gouvernement a mis en place l'ANI** : un coup de poignard dans le code du travail. Il veut reculer au-delà de 60 ans l'âge de départ en retraite, malgré l'opposition du Sénat.

Il continue de faire des cadeaux au patronat pour baisser le « coût » du travail, engraisser les actionnaires, sans compter les reculades quand les patrons manifestent ou quand les pauvres patrons du Football se plaignent de l'austérité qu'on leur imposerait avec la taxe à 75% au-dessus des salaires de 1 million d'euros par an.

Au niveau industriel, FLORANGE est fermé, PETROPLUS est arrêté, LYONDELL BASELL est arrêté.

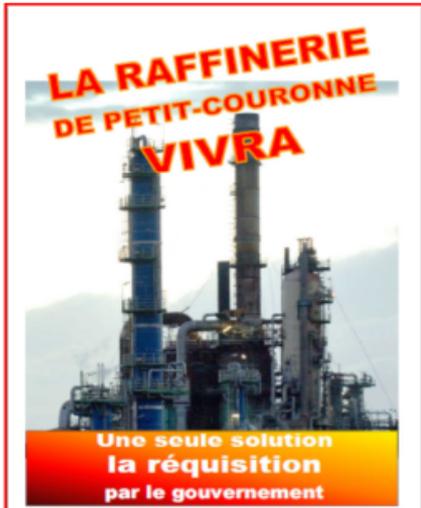
**En Seine Maritime, d'autres sites industriels et de la chimie sont également dans le collimateur.**

L'action organisée dans le secteur du Havre, avec les salariés portuaires de GPMH, de LAFAFGE, FAURECIA, ISOPLAS, TRANSMARIN, ALCATEL, SCHNEIDER, pour ne citer que ceux-ci, démontre l'intérêt, de véritables actions communes et plus largement sur l'ensemble de notre département de Seine Maritime.

La victoire des salariés de CEACOM, après 3 semaines de lutte, a démontré qu'ils étaient capables de faire plier leur direction.

L'action de la CGT chez REVIMA, a permis de démontrer aux salariés que d'autres choix étaient possibles, autres que ceux que voulait leur imposer leur direction, de travailler 3h de plus par semaine gratuitement et qu'ils ont rejeté par referendum.

Pour la CGT, il est grand temps d'inverser cette tendance et de se mobiliser pour changer de politique, pour obliger le gouvernement et le patronat à mettre en place une véritable politique industrielle, pour le développement de l'emploi et des services publics, en France.



Aujourd'hui, les patrons occupent le terrain revendicatif, les majors du pétrole, dont TOTAL, ont décidé avec la complicité de l'Etat, de fermer peu à peu, le raffinage en France, alors que les besoins demeurent.

L'inertie du gouvernement, le mutisme du ministre des Affaires Etrangères, alors que la CGT l'a interpellé depuis le 25 octobre 2013, pour qu'il soutienne les dossiers de reprise des repreneurs, auprès des pays concernés en dit long, sur l'intention du Président HOLLANDE, pour que notre pays redevienne un pays industriel.

Pour toutes ces raisons, l'Union Départementale des syndicats CGT de SEINE MARITIME, appelle :

**À un rassemblement pour l'emploi**  
**Vendredi 8 novembre 2013, à 12h**  
**Devant la raffinerie de Petit Couronne.**

En présence de notre Confédération CGT et de Carlos MOREIRA, Secrétaire Général de la Fédération CGT des industries chimiques.

Un meeting sera organisé à cette occasion, ainsi qu'un barbecue de luttés et de solidarité. IL est prévu, également, d'organiser une action l'après-midi.

Rouen, le 6 novembre 2013



# syndicalistes pas voyous !

**Le 5 novembre**, entre 15.000 à 20.000 manifestants venus de toute la France, dont le Secrétaire Général de la CGT Thierry Lepaon, sont à Roanne pour soutenir 5 militants CGT, convoqués une nouvelle fois devant le

tribunal correctionnel. Ils n'ont détruit aucun portique écotaxe, n'ont pas jeté de chrysanthèmes sur les forces de l'ordre, ni détruit le portail d'une sous-préfecture à coup de pelleteuse.

Condamnés (*mais dispensés de peine*) pour un banal tag sur un mur (*à l'occasion du mouvement sur les retraites de 2010*), ils sont poursuivis aujourd'hui pour avoir refusé de donner leur ADN et d'être fichés comme délinquants suite à cette condamnation.

**Cette nouvelle infraction est passible de 1 an de prison et de 15 000 € d'amende.** Alors que les syndicalistes sont systématiquement poursuivis, les délits patronaux ne sont jamais jugés.

Alors que le sénat a voté une loi d'amnistie des syndicalistes, le gouvernement refuse de la faire adopter par l'Assemblée Nationale.

## NOUS NE SOMMES PAS DES DELINQUANTS !!!

Les syndicalistes agissent pour le bien public, ils ne sont pas des criminels, ils ne doivent pas être traités comme tels. Participons au rassemblement de soutien :



**Décision du tribunal, le 17 décembre.**

**Une dizaine de militants du Havre étaient présents à Roanne le 05 novembre, la preuve en image...**



# RASSEMBLEMENT LE 04 NOVEMBRE AU TGI DU HAVRE POUR LES LIBERTES SYNDICALES



Une soixantaine de militants étaient présents.

# ACTION LE 30 OCTOBRE A ROUEN POUR LES RETRAITES



130 militants présents devant la permanence du PS à Rouen pendant les débats au Sénat.

# SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH  
Et des personnels administratifs et de maintenance

## Du Port du Havre

Le Havre, le 6 novembre 2013

Camarades,

La détermination et la force que nous avons mises dans notre combat nous ont permis d'obtenir à ce jour :

- ✓ **CCNU :** Application des dispositions de la CCNU sur les heures de nuit, dimanche et jours fériés. Un acompte sera versé sur la paie du mois de décembre 2013 et la régularisation de l'acompte sera effectuée en février 2014.

Pour les repos compensateurs/contingents d'heures/heures supplémentaires, les régularisations seront effectives le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- ✓ **Pénibilité :** Il a été convenu que les métiers liés à la maintenance de 2<sup>ème</sup> niveau « services aux navires et aux outils de bord à quai » sont éligibles à la pénibilité (EQP Pôle Ateliers + Groupe Roulage).
- ✓ **Moyens pour paquebots et ferrys :** une réunion aura lieu le 7 novembre après midi, mais un budget est d'ors et déjà alloué afin de confirmer l'outillage que nous louons actuellement.
- ✓ **Finalisation du dossier AEL :** Il est créé, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, un service de nettoyage des locaux comptant 28 CDI à temps plein. Ce service sera considéré comme les autres services du GPMH.
- ✓ **Classification :**

Pour les ouvriers, une évolution est prévue OP1 = C1 (...) OPHQ et OPTI = D1 ou D2

Pour les employés, des filières d'évolution sont prévues.

Pour les chefs d'équipe, ils seront classés AM1 ; les contremaitres AM2 ou AM3.

En ce qui concerne les techniciens, la problématique a été entendue et ces cas seront abordés dans le cadre de la classification pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Il reste certaines problématiques telles que les Opérateurs Cap Info ou les Surveillants de la Circulation Maritime, où le travail continue pour aboutir dans les mêmes dates.

- ✓ NAO : la réunion d'ouverture aura lieu courant novembre, lors de laquelle nous reprendrons notre revendication concernant l'attribution d'une prime de Noël de 300€, ainsi que l'application de l'augmentation nationale à l'ensemble des salariés du GPMH.
- ✓ CDD Officiers de Port : le dossier est en cours et la tendance est à la titularisation. Il ne reste qu'à en fixer le nombre et les conditions.

**Camarades, ces avancées sont plus que significatives, surtout dans le contexte actuel, et c'est grâce à votre mobilisation exemplaire que nous les avons acquises !!**

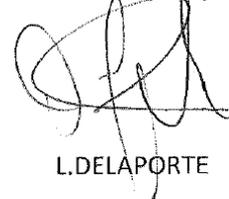
Des problèmes de planning ne nous permettent pas d'organiser une Assemblée Générale, mais nous pensons que les conditions sont réunies pour suspendre le préavis déposé le 17 octobre et entré en application depuis le 26 octobre 2013.

**Soyez fiers d'être unis, déterminés et combatifs, au sein de la CGT !!**

**Toujours prêts à démontrer votre détermination à prendre en main votre avenir, même le dimanche !**

**FIERS D'ÊTRE PORTUAIRES !**

Le Secrétaire Général,



L.DELAPORTE

Pour info et affichage

# Le combat des **bonnets rouges** n'est pas celui des salariés

La fronde antifiscale organisée en sous-main, voire ouvertement par le patronat et les élus de l'UMP en Bretagne n'a que peu à voir avec les intérêts des salariés dont le mécontentement légitime est aujourd'hui instrumentalisé. Pour les trois organisations syndicales bretonnes CGT, Solidaires et FSU, *"les initiateurs de la manifestation du 2 novembre à Quimper ne portent pas les revendications des salariés."*

De fait, les syndicats de salariés appellent à un rassemblement à Carhaix le même jour pour porter leurs exigences, s'opposer aux fermetures d'entreprises et aux suppressions d'emploi.

## **Déclaration des organisations syndicales de salariés CGT, Solidaires et FSU de Bretagne**

La Bretagne souffre du fait de sa situation économique et sociale. Les pans industriels de la région sont mis à mal par des restructurations et des suppressions massives d'emplois dans tous les secteurs.

Les organisations syndicales participent, à leur niveau, à freiner les conséquences de cette catastrophe. Ce gâchis engendre colère, désespoir et mécontentement. Cette détresse monte partout en France et doit alerter les pouvoirs publics sur la réalité sociale du pays.

Pour les organisations syndicales, c'est le signal d'alarme d'une situation qui ne peut plus durer, et dans laquelle, le gouvernement devrait avoir un rôle majeur pour redonner confiance, par des actes, aux salariés licenciés et ceux qui ont un emploi.

La Bretagne n'est pas en dehors de l'augmentation du chômage et de la misère. Cette restructuration de l'industrie est d'autant plus grave qu'il n'est rien prévu, ni par les licenciés, ni par les pouvoirs publics, pour permettre aux salariés de continuer à vivre d'un travail.

Les politiques d'austérité imposées par l'Europe, ses pays membres, en rajoutent à la situation dans cette crise dont les conséquences sont déjà bien lourdes pour les salariés, les retraités et les privés d'emploi. C'est pour cela que les organisations syndicales de salariés mobilisent pour le maintien de l'emploi industriel, au quotidien, mais aussi lors de manifestations interprofessionnelles.

Le discours antifiscal de certains acteurs des mobilisations en cours s'appuie sur des réalités. Au lieu d'une urgente réforme fiscale, le gouvernement impose de plus en plus les ménages, d'où une légitime incompréhension. Pour autant, les actions violentes sur médiatisées ne relèvent pas d'un mouvement social de salariés.

Le détournement du mécontentement, réel, d'une grande partie de la population à des fins politiciennes met en cause l'intégrité et l'indépendance des salariés dans un combat qui n'est pas le leur.

Les « bourreaux » sont aux commandes de cette manœuvre et se servent de leurs victimes pour faire en même temps bouclier et bélier. Ils voudraient que les salariés oublient qu'ils ont toujours soutenu les politiques néolibérales responsables de la crise actuelle et que leur « modèle agricole breton » est aujourd'hui une faillite économique, sociale et environnementale.

Les manipulations sont lourdes puisque ce sont les « seigneurs de jadis » qui portent maintenant le bonnet rouge contre le peuple. Les initiateurs de la manifestation du 2 novembre à Quimper ne portent pas les revendications des salariés.

La casse industrielle est un gâchis pour l'économie, mais aussi et surtout pour les femmes et les hommes. Aujourd'hui ce sont ceux qui licencient qui veulent en découdre avec le gouvernement.

Ce combat n'est pas celui des salariés, non pas parce que le gouvernement ferait bien son travail, mais parce que ce qu'exigent les meneurs de cette manifestation, c'est d'aller encore plus loin dans leur stratégie de destruction sociale.

Rares sont les moments d'histoire où les patrons cassent, manifestent et refusent le dialogue. C'est aussi un signe fort que cette agitation porte en lui des germes qui dépassent largement l'écotaxe, même suspendue.

Pour permettre aux salariés de se retrouver, pour faire valoir leurs exigences, pour s'opposer aux fermetures des entreprises, à la casse des services publics et de la protection sociale qui ont comme conséquence des suppressions d'emplois, les organisations syndicales de la région Bretagne C.G.T, Solidaires et F.S.U. appellent l'ensemble des salariés, et ceux qui s'associent à leurs combats, à se rassembler : le samedi 2 novembre à 15 heures place du Champ de Foire à Carhaix.

Rennes, le 30 octobre 2013

# CEACOM

**Comme promis le précédent numéro de l'hebdo, voici un résumé des avancées obtenues à la suite du conflit...**

**La solidarité financière est toujours en cours, un concert de soutien est prévu le 21 novembre à la Forge, venez nombreux (affiche dans cet hebdo).**

*Les NAO ont démarré le 11 septembre 2013.*

*Les 2 organisations syndicales ont remis leurs cahiers revendicatifs le 16 septembre 2013.*

*La direction n'a même pas analysé nos demandes, et nous a proposé de changer de CCN pour passer sous la convention « prestataire de service ».*

*La CGT a refusé de changer de convention lors des NAO et est restée sur les revendications des salariés, sous la convention « Syntec ».*

*Le 4 octobre, une réunion de NAO est fixée à 14h pour tenter d'avancer sur la partie rémunération : le directeur de Ceacom remet un courrier aux O.S dans lequel il demande la médiation du sous-préfet du Havre, alors qu'il n'y a aucun conflit à ce moment-là !*

*Devant l'incapacité du directeur à assumer le bon déroulement des négociations, la grève a démarré le 7 octobre 2013 à partir de 11h pour revendiquer les inégalités entre les services, et afin d'instaurer des échelons, obtenir une prime pérenne et une reconnaissance avec des acquis sociaux (par exemple journée enfant malade)...*

*Les réunions suivantes se sont tenues en présence de l'inspection de travail et de la Direccte, et une personne du groupe ARVATO dès le 8 octobre pour continuer les négociations en compagnie du directeur et de la RRH.*

*La grève était très suivie par les salariés, nous étions + 130 salariés en CDI.*

*Les réunions se passent très difficilement, puisque la direction propose la même chose, tandis que la CGT demande des acquis sociaux, la reconnaissance et la pérennité des primes.*

*La personne d'Arvato détaille la politique économique et sociale du groupe, une politique où il n'existe NI RECONNAISSANCE, NI PERENITE !!*

*Finalement, la direction fait une proposition le mercredi 16 octobre pour répondre à notre question sur le pouvoir d'achat : elle propose de rémunérer par anticipation les pauses d'octobre 2013 à novembre 2014 pour les salariés avec 1 an d'ancienneté, autrement dit une avance ou un crédit sur les pauses futures !!!*

*Le représentant Arvato laisse 24H aux O.S pour répondre ou signer un P.V. de désaccord.*

*Les salariés sont déterminés, continuent à se battre, et sont décidés à obtenir gain cause...*

*Le lendemain, la CGT refuse cette proposition et demande à signer un P.V. de désaccord et un protocole de fin conflit.*

*Impossible de joindre la direction, notre directeur a disparu !!*

*La direction a laissé pourrir la situation et laisse le site sans nouvelle.*

*Le mardi 22 octobre 2013 la CGT décide d'occuper les lieux, on s'installe dans le réfectoire.*

*L'entreprise Ceacom est totalement désertée et laissée entre les mains des grévistes CGT !*

*Nous avons été contacté par l'inspection de travail pour une réunion le 24 octobre 2013 à 18h30.*

*La négociation démarre à 18h30 pour se terminer à 4h30.*

*La CGT a signé un accord NAO et un protocole de fin conflit le matin même après consultation des grévistes :*

- **Le maintien des augmentations de la « Syntec » pour les salariés en poste en octobre 2013 (soit 2%).**
- **Une prime exceptionnelle de 140€ sans proratiser pour les temps partiels avec 6 mois ancienneté**
- **Une prime de 170 € pour tous les salariés sans conditions versée en chèque cadeau**
- **Changement de CCN « prestataire de service » à partir du 1 er novembre 2013 (pauses rémunérées, congés enfant malade à partir du 4<sup>ème</sup> jour absence dans l'année rémunérée jusqu'au 7<sup>ème</sup> jour...)**
- **Application rétroactive du paiement des pauses de mai à octobre 2013 soit**  
0 à 6 mois = **363.54 €** (pas de pause rémunérée)  
6 mois à 1 an = **272.61 €** (déjà rémunérée chez Ceacom à 5 mn / jour depuis octobre 2012)  
+ 1 an = **181.74 €** (rémunérée à 10 mn / jour depuis octobre 2012)
- **Régularisation de rémunération des pauses payées sur la base de 35h = environ 60€ à 100 € de régul,**
- **Maintien de la prime vacance avec les modalités actuelles pour les salariés ayant déjà bénéficié,**
- **Jours de franchise pour maladie : maintien de l'accord 3 jours de carence,**
- **Maintien de l'accord en place pour les 3 premiers jours enfants malade,**
- **Maintien de la prévoyance.**

*La grève s'est terminée le 25 octobre, la retenue des jours de grève sera étalée sur 8 mois.*

*C'est la 2<sup>ème</sup> grève dure en 1 an ! Nous sommes cependant très suivis par les salariés, nous avons le soutien de l'UL CGT DU HAVRE, et de nombreux SYNDICATS CGT DU HAVRE.*

*On remarque en 1 an, que rien n'a changé : toujours autant de pression, d'humiliation... Pendant toute l'année on demande à avancer, la direction nous nous répond « c'est un sujet des NAO »... Et quand on arrive aux NAO, c'est pour signer un changement de convention !*

*Ceacom est un site parmi d'autres du groupe Arvato (18 en France) dans lequel il n'y a ni considération humaine, ni dialogue social, ni respect...*

*Les centres d'appels où les salariés sont traités comme des machines, une cadence trop importante donne naissance à des dépressions ou des tentatives de suicide. La seule méthode pour se faire entendre par les autorités, c'est la GREVE.*

*On espère que l'Etat français va réagir face aux problèmes des centres d'appels...*

**Rédigé par Catherine GUNEY, secrétaire du Comité d'Entreprise CEACOM**



Le Havre, mardi 5 novembre 2013

Chers camarades,

Le 7 décembre prochain aura lieu à Paris, la traditionnelle manifestation des chômeurs et précaires pour l'emploi, contre le chômage et la précarité.

Elle s'organise à l'appel des quatre organisations des chômeurs (AC, MNCP, APEIS et CGT).

Un courrier a été envoyé à la Confédération ainsi qu'aux fédérations, UD et comités régionaux pour que ce temps fort ne soit pas l'affaire des seuls privés d'emploi et précaires, mais bien la préoccupation de toute la CGT.

Dans cette période de crise avec plus de 5 millions de privés d'emploi, où les plans sociaux se multiplient et à quelques jours de l'ouverture des négociations de l'assurance chômage qui nous promettent des mesures drastiques, nous devons nous mobiliser pour empêcher le patronat de rogner une fois de plus sur les droits des chômeurs.

Retour à la dégressivité, baisse des indemnités .... Tout a été entendu pour nous préparer à une baisse des droits des privés d'emploi si nous n'arrivons pas à instaurer un rapport de force pour faire reculer le patronat.

Cette manifestation nationale doit être une véritable démonstration de force pour permettre à la délégation CGT de peser sur ces négociations et imposer nos revendications.

Le syndicat CGT des privés d'emploi participera à cette manifestation à la hauteur de 3 voitures. Au moment où sur Le Havre, des salariés luttent pour conserver leurs droits et leurs emplois avec une ville sinistrée 13,2% de taux de chômage (chiffre pôle emploi), il est important que notre syndicat soit présent.

**Bien sur pour cela se passe dans de bonnes conditions, comme l'année dernière, je fais appel à votre générosité financière pour que l'essence et l'autoroute soient pris en charge.**

Je vous remercie,

Anita Menendez

Syndicat CGT des Privés d'Emploi et Salariés Précaires du Havre et sa région  
119 Cours de la République – 76600 Le Havre – Tél : 02 35 25 39 75 – Fax : 02 35 24 47 03  
E mail : [cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr](mailto:cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr)

# « Les brèves » n°26

## d'INDECOSA-CGT

(INformation DEfense des COnsommateurs SALariés)

**Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'INDECOSA-CGT.  
 L'adhésion seule à INDECOSA-CGT est également possible.**



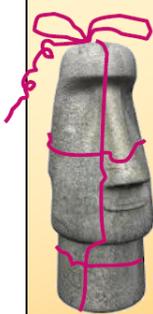
« Vous allez peut-être avoir la chance de pouvoir bénéficier de l'implantation de **panneaux photovoltaïques**. Nous devons procéder à une étude et il nous faut une réponse immédiate. Ça ne vous coûtera rien, la vente de l'électricité produite couvrira les frais. **ATTENTION !**

On vous fera probablement signer un contrat ferme et, d'ailleurs, aucune étude ne sera nécessaire au « commercial » pour dire à combien s'élèvera votre devis. L'argument de l'autofinancement est fallacieux et la vente de l'hypothétique électricité que vous produirez ne remboursera pas un crédit généralement surévalué. En outre, le devis reste flou sur les matériaux proposés, le raccordement de vos panneaux pas forcément inclus dans le prix et l'indispensable autorisation de la mairie n'est parfois même pas demandée. Ne signez rien et ne fournissez pas vos coordonnées bancaires !



Il tient son origine de sa composition à 72% d'huile d'olive, 100% pure huile végétale. Mais la dénomination « **savon de Marseille** » est tombée dans le domaine public et ne bénéficie pas d'une appellation protégée.

95% des savons dits « de Marseille »—et pas forcément les moins chers— ne sont pas des savons fabriqués de manière traditionnelle, avec de l'huile végétale. Si dans la composition figure du « **tallowate de sodium** » (sel de suif saponifié composé de graisse de ruminants), **n'achetez pas !** Le savon de Marseille idéal ne contient pas de conservateurs ou de graisses animales et il est donc beaucoup moins agressif pour la peau que les copies. Hypoallergénique et bactéricide, le savon de Marseille est un très bon détachant et nettoyant et il présente aussi de grandes qualités dermatologiques.



Des frais de douane « imprévus » qui portent le prix de revient de votre **commande sur internet** bien au-delà du coût en magasin ici ? Des délais de livraison invraisemblables ? Le vendeur à qui vous vous êtes adressé est peut-être domicilié à Miami ou à Pékin... Pour tenter d'éviter ces problèmes, tâchez de trouver sur le site internet l'adresse postale de l'entreprise (un n° de tél. en France ne suffit pas) et souvenez-vous que régler des litiges de commerce virtuel avec l'étranger reste très délicat faute de réglementation !

**Vous cassez par maladresse un objet dans un magasin ?** Vous n'êtes pas tenu d'en payer le prix si l'article n'était pas passé en caisse. Pour éviter toute suite désagréable, signalez toutefois cet incident au personnel !



### Un fromage sans graisses saturées ni lactose, voilà qui est bon pour nous ?

Féta, gouda, emmental, chèvre, parmesan...presque tout est imitable ! Inventé par Cargill, un fabricant américain de l'industrie agro-alimentaire, en 2007 avec la flambée du prix du lait, il continue de se développer. L'intérêt d'un tel produit est surtout financier : cette imitation industrielle du fromage est souvent préparée avec de l'huile de palme, beaucoup moins chère que les produits laitiers (il coûte 200% moins cher que le fromage) et il se conserve plus longtemps que le vrai.

Sur le plan nutritionnel, le fromage de synthèse ne présente pas de problème particulier, si ce n'est qu'il est **aussi gras que son homologue naturel** et ne contient **pas de calcium**. On comprend donc que l'absorption de ce faux fromage ne peut rien apporter de bon pour la santé...

Les produits ne contenant que cet ersatz ne doivent comporter sur leur étiquette ni le mot « fromage », ni l'expression « fromage analogue ». Mais peu de consommateurs verront les minuscules caractères qui mentionnent la présence de **galactomannane (E 410,412, 417)** et de **carraghénane (E 407)**, tous deux gélifiants, dans la liste des ingrédients. Et combien se douteront qu'il s'agit-là de **l'imitation du fromage dont l'image est présente sur l'emballage** ? Et dans les restaurants, on n'est pas obligé de préciser les ingrédients utilisés...

**Pas de doute, l'Etat qui fixe la réglementation se préoccupe de nous éclairer !!!**

**ROUEN** : 26 av. Jean Rondeaux 76108 Rouen Cedex  
 Tél : 02 35 58 88 53  
 Mail : [indecosa@cgt76.fr](mailto:indecosa@cgt76.fr)

**LE HAVRE** : Cercle Franklin, 119 cours de la République 76600 Le Havre  
 Tél : 02 35 25 39 75  
 Mail : [indecosalehavre@orange.fr](mailto:indecosalehavre@orange.fr)

## **RAPPEL AUX SYNDICATS**

**Délégué du personnel, Niveau 1, CHSCT, Feuille de paie/Protection Sociale...**

Stages du 2<sup>ème</sup> semestre (ci-dessous),

il reste des places, inscrivez-vous rapidement !

Avec demande d'autorisation d'absence (minimum 1 mois avant)

**\*Inscriptions auprès de lydia (secrétariat UL)**

### **Novembre**

**04 au 08 ⇒ Formation Formateurs\*\***

**18 au 22 ⇒ Niveau 2 (2<sup>ème</sup> semaine)\*\***

**25 au 29 ⇒ Niveau I**

### **Décembre**

**02 au 06 ⇒ CHSCT**

**19 & 20 ⇒ Feuille de paie – protection sociale**

**Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris**

**Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris**

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

**\*\* organisé par l'UD 76**

**Janvier**

23 & 24 ⇨ Délégué du Personnel

**Février**

13 & 14 ⇨ ⇨ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

**Mars**

17 au 21 ⇨ Niveau I

**Avril**

14 & 15 ⇨ Feuille de paie –  
protection sociale

**Mai**

12 & 13 ⇨ AT/MP (Accidents du  
travail / Maladie Professionnelle)  
22 & 23 mai ⇨ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

**Juin**

02 au 06 ⇨ Niveau I

16 au 20 ⇨ ECO-CE \*

**Septembre**

25 & 26 ⇨ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

29 & 30 ⇨ Délégué du Personnel

**Octobre**

13 au 17 ⇨ CHSCT

20 au 24 ⇨ Formation Formateurs\*

**Novembre**

17 au 21 ⇨ Niveau I

**Décembre**

01 & 02 ⇨ AT/MP (Accidents du  
travail / Maladie Professionnelle)

11 & 12 ⇨ Feuille de paie – protection  
sociale

**Réunion collectif UL : 14 novembre 2013**

**Réunion collectif départemental : 10 décembre**

**Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris**

**Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris**

**Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.**

\* Organisé par L'UD 76

# l'hebdo pratique

***Des liens, des infos, des blogs :***

***La rubrique interactive de l'hebdo !***

## RAPPEL :

**UNE SESSION D'INFORMATION SUR LES  
RISQUES PSYCHO-SOCIAUX**

**« Le LEAN et les impacts sur la santé des  
salariés »**

**EST PREVUE L'APRES MIDI DE LA COMMISSION  
EXECUTIVE DE L'UL CGT DU HAVRE**

**LE MARDI 19 NOVEMBRE A PARTIR DE 14H00.**

**SESSION DISPENSEE PAR EMERGENCES.**

**Le travail syndical paye...**

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/le-front-de-gauche-contre-les-reductions-d-effectifs-des-douanes-30-10-2013-3272351.php>

**La prochaine réunion du collectif « Culture et sport »  
aura lieu le Mardi 12 novembre à 17h30 à l'UL**

**La prochaine réunion du collectif « formation » aura  
lieu le Jeudi 14 novembre à 09h à l'UL**

**Le 21 novembre 2013 à 20h30**  
**Salle LA FORGE à HARFLEUR**

***Concert de soutien et de solidarité  
aux salariés en lutte de l'agglomération havraise***



**HK - SESSION HAKOUSTIK**

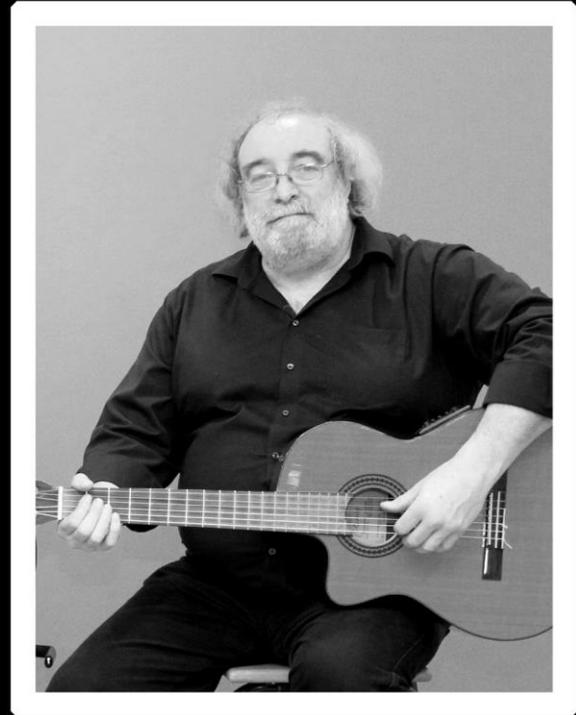


Bons de soutien (7 € minimum) dans les UL CGT du Havre et Harfleur

Buvette et restauration sur place.



# LES OISEAUX DE PASSAGE



**CHANTENT BRASSENS**

**LE SAMEDI 23 NOVEMBRE**

**AU BASTRINGUE**

**136 RUE DU DR POSTEL**

**LE HAVRE**

## MER - MONTAGNE - CAMPAGNE

L'année 2013 de TLC Vacances se termine sur une note positive : + 12% de CA. C'est à vous que nous le devons. Nous sommes fiers des taux de satisfaction que nous enregistrons. Merci !

TLC Vacances n'a pas de client, sa raison d'être est d'accompagner vos projets. De faciliter, de dynamiser votre politique de vacances.

Notre objectif est de mieux comprendre avec vous l'attente des salariés, répondre à leurs préoccupations, leur permettre de passer de belles vacances, conviviales enrichissantes...

Autant dire que c'est ensemble que nous pouvons aller plus loin. TLC Vacances c'est vous et c'est pour vous que nous existons.

Aller plus loin ensemble, c'est ce que nous vous proposons avec nos contrats de partenariats. Des contrats basés sur un engagement réciproque: développer le patrimoine social, des tarifs attractifs, des séjours de qualité, des interlocuteurs attentifs à vos préoccupations et celles de vos salariés.

Contactez nous pour en discuter !

### Vos locations Hiver 2013-2014

Le catalogue Hiver est à votre disposition ! Vous pouvez nous contacter pour poser vos options, allotements, linéaires etc...

Demandez toutes les infos auprès d'Anne-Marie 02.35.21.91.99 (anne.marie@tlcvacances.fr) ou Marceau 02.35.21.82.42 (marceau.brier@tlcvacances.fr).



### Vos locations Printemps-été 2014

Demandez la brochure spéciale « linéaires », vous y retrouverez toutes les propositions pour 2014 :

Linéaires saisons ou de différentes durées, bouquets de semaines, avec et sans panachages, haute et basse saison.

Plus de 25 destinations possibles, des centaines d'hébergements.

Nous avons forcément la proposition qui vous correspond ! Les plannings sont ouverts !



### LA NOUVEAUTE 2014

Toute l'équipe TLC Vacances est heureuse de vous annoncer l'arrivée de 2 nouvelles destinations dans le catalogue: Le « Domaine de la Marina » et « Lou Pignada », deux campings de standing dans les Landes, près d'Hossegor où TLC investit en 2014.



### Pour mieux nous connaître:

Pour mieux connaître TLC Vacances, Demandez notre brochure "spécial collectivités". Pour tous vos projets, des propositions sur mesure, un seul numéro :



**TLC Vacances: 02.35.21.69.63**



[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr)